



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Sous-Préfecture d'Alès
**Pôle Risques et
Développement durable**
Dossier suivi par M. Amat
BA n° 383

Alès, le 5 Novembre 2012

Le Sous-Préfet

à

Monsieur le Maire de
SAINT MARTIN DE VALGALGUES
Hôtel de ville
30520 SAINT MARTIN DE VALGALGUES

Objet : Porter à connaissance Risques miniers.

Réf. : Mon courrier du 18²⁸ Octobre 2012.

PJ : Circulaire du 6 Janvier 2012.
Situation administrative des titres miniers.

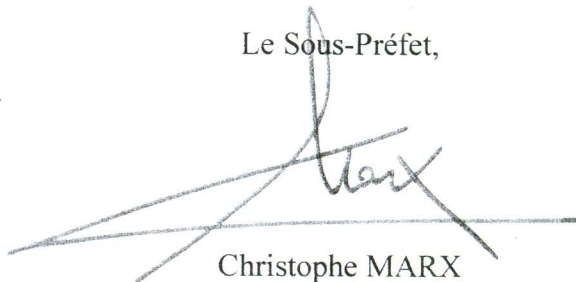
Par courrier visé en référence, j'ai porté à votre connaissance les éléments nécessaires à la prise en compte des risques miniers sur le territoire de votre communes à la suite de l'étude réalisée par le cabinet GEODERIS sur les concessions qui composent le site de Rochebelle et de Saint Martin de Valgalgues ; cette étude fait ressortir les aléas miniers qui résultent des travaux réalisés dans le cadre de ces concessions.

En complément de ce courrier, je vous prie de bien vouloir trouver ci joint 2 annexes qui n'ont pas été jointes au premier envoi et qui précisent la situation réglementaire de ces concessions minières.

Je vous remercie de bien vouloir joindre ces annexes à mon courrier du 18 Octobre dernier pour compléter ce Porter à Connaissance (PAC).

Cardislemant

Le Sous-Préfet,



Christophe MARX